

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de lire très attentivement ce courrier relatif aux Bourses de collège. La campagne des bourses est ouverte à compter du 1^{er} septembre 2023. Les demandes sont à déposer impérativement pour le mercredi 11 octobre 2023 dernier délai.

La demande se fait sur internet :

1- Je me connecte sur EDUCONNECT avec mes codes ou via FRANCECONNECT (Si vous n'avez pas vos codes merci de taper "educonnect" sur votre moteur de recherche et de suivre la procédure).

Avant de vous connecter vous devez connaître vos identifiants fiscaux utilisés pour votre déclaration fiscale en ligne ainsi que vous munir de votre avis d'impôt 2023.

IMPORTANT: Vous devez impérativement en complément de votre demande de bourse (par Educonnect ou dossier)joindre un RIB à envoyer par mail ou à déposer au secrétariat de direction.

Sans cela aucun versement ne pourra être effectué.

La notice d'information, le dossier, les plafonds de ressources applicables pour l'attribution des bourses de collège en 2023-2024 et un simulateur sont disponibles et consultables sur le site Internet du ministère de l'Education Nationale à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college>.

La demande de bourse en ligne s'effectuera pour un seul élève, mais il sera proposé à l'utilisateur de déposer simultanément une demande de bourse pour ses autres enfants scolarisés dans le même collège et dont il assume la charge effective.

Les bourses des collèges sont une aide à caractère social qui s'adresse en priorité aux familles les plus défavorisées. Le secrétariat se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

A titre exceptionnel un dossier papier pourra être retiré et déposé au secrétariat.

En cas de difficulté pour remplir le dossier, vous pouvez prendre contact auprès de l'Assistante Sociale du collège qui vous recevra à compter de 18 septembre 2023.

Bien cordialement,

Le Principal



COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE COLLÈGE ?

Du 2 septembre au 11 octobre 2023

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon numéro fiscal
qui figure sur mon avis
d'impôt 2023
basé sur les
revenus de 2022



L'identifiant et le mot de passe

→ de mon compte
EduConnect

ou

→ mes codes pour
me connecter
via France Connect

Plus d'informations au verso



Mon adresse
de messagerie
électronique

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

1 Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte EduConnect ou  France Connect

<https://teleservices.education.gouv.fr/>

Je clique sur "Bourse de collège" et j'arrive sur le service.

2 Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.

3 Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.

4 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

education.gouv.fr/aides-financieres-college

